

ACP Rubis Emeraude Saphir BCE 0846.363.701

Mesdames, Messieurs

notre confrère.

Je souhaitais vous apporter quelques précisions quant au déroulement de notre AG du 30.06.2023 au cours de laquelle, votre Président qui d'emblée de séance, s'est levé pour demander de passer directement au point nr16 soit : le « renouvellement du syndic Nous avons accepté et vous avez donc voté à main levée dont une majorité d'entre vous ayant décidé pour le non-renouvellement du mandat de syndic »

Le préavis a donc pris cours le 1er juillet 2023 et se terminera le 30.09.2023. C'est donc à partir de cette date que nous remettrons tous les documents de gestion et d'archives à

Le nom du syndic DELCHEVALERIE ayant été proposé par votre président et certains d'entre vous, nous vous avons demandé si vous votiez pour lui, un grand nombre de copropriétaires restés dubitatifs quant à ce vote, il n'a donc pas eu lieu vu que celui-ci doit se faire dans les Règles.

Or, nous apprenons avec surprise qu'après notre départ, une partie des copropriétaires restés se sont réunis pour rédiger à la hâte et sous la Direction de Monsieur LIEVENS, un document qui ne revêt en aucune manière une quelconque validité.

De plus et contrairement à ce qui y est indiqué, nous n'avons pas quitté la réunion en début de séance, vu que les copropriétaires présents ont pu signer le PV que Madame ZIANI leurs a présenté et PV qu'on a laissé circuler, certains souhaitant lire plus attentivement ce qui y était indiqué.

Devons-nous vous rappeler que l'AG est souveraine, que vous avez parfaitement le droit de remercier un syndic, nous l'acceptons bien évidemment.

Mais cela doit se faire dans un contexte d'adultes et de correction.

Nous organiserons donc le 14.09.2023 une nouvelle AG comprenant un seul point « nomination du nouveau syndic » et proposerons le syndic Delchevalerie pour qui une majorité semble avoir manifesté sa préférence.

Nous en profitons pour remercier ceux qui nous ont contacté et soutenu et qui ont apprécié notre travail.

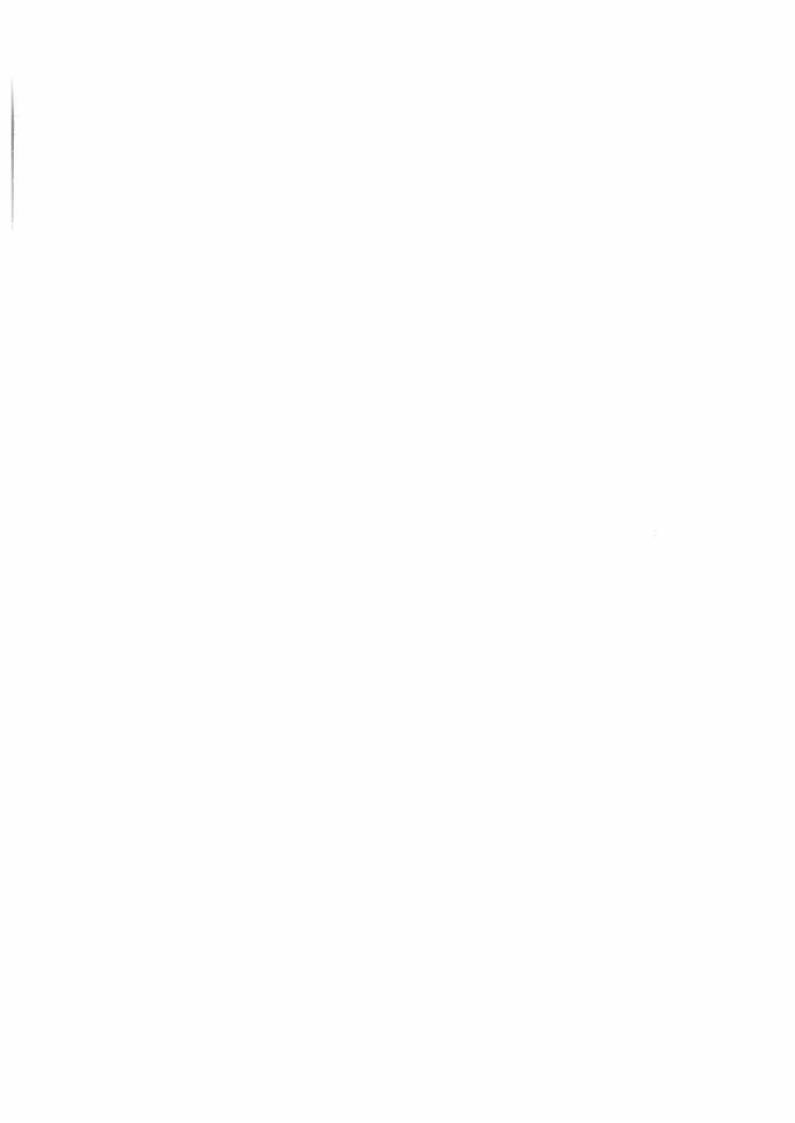
Recevez Mesdames, Messieurs, Mes meilleures salutations

PH. DE MAEYER IPI 101111

MRP Group srl / BCE: 0688.713.361 Assurance IPI AXA 730.390.160

Koningin Astridlaan, 59A à 1780 Wemmel Urgences techniques : 0475/20.53.61

TEL 02/644.27.27





ACP RUBIS EMERAUDE SAPHIR BCE 0846.363.701

Wemmel, le 03.07.2023

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'association des copropriétaires de la résidence « rubis emeraude saphir » qui se tiendra le 14.09.2023 à 18H30 Place Cardinal Mercier, 23 à 1090 Jette (restaurant le Breughel)

Chers Copropriétaires,

Afin de ne pas retarder l'ouverture de la séance, nous vous invitons à vous présenter au bureau de l'assemblée avec 15 minutes d'avance, muni de la présente lettre de convocation, pour y signer la liste des présences. Si l'identité figurant sur la présente convocation devait différer de la vôtre, auriez-vous l'obligeance de vous munir d'une lettre de votre Notaire attestant de votre qualité de propriétaire (ou encore d'une copie de votre titre de propriété).

Suivant les dispositions de la loi du 2 juin 2010 sur la copropriété, l'Assemblée Générale ne délibère valablement que si plus de la moitié des copropriétaires sont présents ou représentés, et pour autant qu'ils possèdent au moins la moitié des quotes-parts dans les parties communes. Si ce quorum n'est pas atteint, la loi nous contraint à convoquer une nouvelle assemblée générale, ce qui entraîne à la fois des frais importants (350 EUR) et une perte de temps regrettable.

Au cas où vous ne pourriez assister personnellement à la réunion, ayez l'obligeance de compléter et, soit nous renvoyer par la poste, soit transmettre à votre mandataire, le formulaire de procuration transmis en annexe à la présente.

En annexe: Procuration

L'ordre du jour de cette Assemblée est le suivant :

- 1- Constitution AG vérification du quorum
- 2- Constitution du Bureau de séance
- 3- Suite à l'AGO du 30.06.2023, nomination officielle d'un nouveau syndic qui prendra ses fonctions le 01.10.2023
 - Nomination du syndic Delchevalerie Vote

4- Lecture et leyée de séance.

PHILIPPE DE MAE YER Administrateur Syndic

IPI 101.111

02/644,27.27 Info@mrpgroup.be compta@mrpgroup.be



Extraits de la loi du 2 juin 2010 modifiant et complétant les dispositions du code civil relatives à la copropriété

Art 557-6

§ 1er. Chaque propriétaire d'un lot fait partie de l'assemblée générale et participe à ses délibérations.

En cas de division du droit de propriété portant sur un lot privatif ou lorsque la propriété d'un lot privatif est grevée d'un droit d'emphytéose, de superficie, d'usufruit, d'usage ou d'habitation, le droit de participation aux délibérations de l'assemblée générale est suspendu jusqu'à ce que les intéressés désignent la personne qui sera leur mandataire. Lorsque l'un des intéressés et son représentant légal ou conventionnel ne peuvent participer à la désignation de ce mandataire, les autres intéressés désignent valablement ce dernier. Ce dernier est convoqué aux assemblées générales, exerce le droit de participation aux délibérations de celles-ci et reçoit tous les documents provenant de l'association des copropriétaires. Les intéressés communiquent par écrit au syndic l'identité de leur mandataire.

LE SYNDIC NE PEUT PAS RECEVOIR DE PROCURATION

PROCURATION

De soussigné Madame, Monsieurou à défaut àdonne par la présente tous pouvoirs àou à défaut àou à défaut àou à défaut à
afin de :
me représenter et exercer tous les droits que j'aurais/nous aurions pu y exercer prendre part en mon nom à toutes délibérations, discussions ainsi qu'aux votes signer tout document d'administration qui serait nécessaire substituer et, plus généralement, faire le nécessaire pour assurer ma représentation à ladite Assemblée Générale, ou à celle qui se tiendrait ultérieurement, avec le même ordre du jour, en cas d'insuffisance du quorum lors de la première réunion
Afin de permettre à votre mandant de faire clairement valoir votre point de vue en séance et d'éviter tout malentendu ultérieur, il est fortement recommandé de préciser vos Instructions de vote ci-dessous.
Point n° / instruction de vote
Fait à le
Signature :



PROCÈS-VERBAL (PV) DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ordinaire de l'ACP Rubis Emeraude Saphir BCE 0846.363.701
Lc 30 06 2023
Place Cardinal Mercier, 23 à 1090 Jette

Ce PV reprend scrupuleusement les points à l'ordre du jour tels qu'ils ont été mentionnés dans la convocation.

Vous trouverez ci-dessous l'ordre du jour de cette assemblée.

L'assemblée débute à 18h30

1- Constitution AG vérification du quorum 596/1000 et 36/69 des copropriétaires présents et représentés

Pour	Contre	Abstention	Résolution
X			Double quorum
			atteint AG valide

2- Constitution du Bureau de séance Monsieur Leopold Livens est nommé Président de séance et le syndic est nommé secrétaire de séance

Pour	our Contre Abstention Résolution		Résolution
X			À l'unannimité des
			prsents et représentés.

3- Renouvellement du CDC appel à candidature

Pour	Contre	Abstention	Résolution

4- Commissaire aux comptes renouvellement de son contrat (Darel Monsieur Wolf) pour l'exercice 2023

Pour	Contre	Abstention	Résolution
5			

5- Fonds de roulement à fixer pour 2023

Pour Contre Abstention Résolution

Assemblée Générale du : 30.06.2023

Copropriété: ACP Rubis Emeraude Saphir

BCE: 0846.363.701

D

) X

W)

6- Validation et quitus aux comptes 2021/2022(voir rapport du Commissaire aux comptes)

Pour	Contre	Abstention	Résolution

7- Fonds de réserve à fixer appels trimestriels fonction des travaux

Pour	Contre	Abstention	Résolution

8- Travaux à réaliser : cela concerne :

La copropriété doit faire face à de nombreux travaux urgents.

Cela concerne l'étanchéité des garages et des terrasses du rez de chaussée.

La toiture doit être isolée, et refaite y compris certaines cheminées également.

La façade avant de l'immeuble doit faire l'objet d'une attention toute particulière car des morceaux de balcons tombent, sont fissurés et tout récemment le verre du Balcon de chez Monsieur Lievens est tombé à quelques centimètres de votre concierge.

Pour les réaliser, une architecte viendra en AG vous faire le topo de la situation et des solutions envisagées.

Nous annexons à la présente convention :

- Les devis des sociéts renovinout, et cointelpro pour la couverture du garage et du toit.
- Le dossier façade avant et arrière doit faire l'objet d'une Etude d'architecture pour profiter des primes à l'isolation et à la rénovation. Une prime est également donnée par la région Bruxelloise sur les honoraires de l'architecte.
- Le devis de city façade s'est rajouté pour les deux postes toitures et étanchéité des garages.

Ce qui est proposé se serait de réaliser avant l'hiver, l'étanchéité des garages (voir devis) Faire les réparations cheminées et le remplacement des coupoles en toiture qui se détachent et peut être aussi la toiture en prévoynat les espaces nécessaires à l'isolant des façades.

Pour 2024 faire les deux façades et balcons avant (urgent malgré tout) avec isolation des façades

Devis de remise en état électrique des couloirs déjà une colonne de faite au 32 reste à faire les autres colonnes (devis PTP) et lampes de secours obligatoires.

Descente d'eau à remplacer au 32 et au 34 en façade avant (devis en annexe des cordistes)

Assemblée Générale du : 30.06.2023

Copropriété: ACP Rubis Emeraude Saphir

BCE: 0846.363.701

A

T			
- 1 1	וזכיו	711	v
	rav	ŒЩ	А.

Pour	Contre	Abstention	Résolution

Travaux:

Pour	Contre	Abstention	Résolution

Travaux

Pour	Contre	Abstention	Résolution

- 9- Rapport de l'ingénieur concernant les terrasses à réaliser chez ceux ou la réfection a été demandée.
- 10-Poubelles : proposition de poubelles à compartiment (noir jaune et bleue) selon la sélection.les poubelles oranges ont été commandées. À Bruxelles propreté.
- 11-Contentieux avocat

Commentaire par le syndic sur l'état d'avancement du dossier

- 12- Concierge proposition que la sonnerie soit reliée à son gsm, pour l'avoir en direct.
- 13- Sécurité lampres de secours devis ptp en même temps que la temporisation ou séparé
- 14-Assurances : la copropriété a reçu le paiement pour indemniser le châssis de l'entrée, qui doit faire l'objet d'une commande.
- 15-Pollution : réception du rapport de ADO relatif au sol pollué (voir factures à payer 7.557,88 € copies en annexe)
- 16-Syndic : renouvellment de son contrat pour 2 ans Une demande est néanmoins faite pour le remplacer, nous nous devons de le signaler.

Pour	Contre	Abstention	Résolution
x			La copropriété veut
			changer de syndic

Le point 16 est présenté en premier lieu et l'AG vote le préavis à MRP Group qui commencera ce 1er juillet pour se terminer le 30.09,2023.

Le syndic MRP group décline toute responsabilité dans les travaux qui sont urgents et qui

ne sont pas décidés dans le présent PV.

Assemblée Générale du : 30.06.2023

Copropriété: ACP Rubis Emeraude Saphir

BCE: 0846.363.701

17- Lecture et levée de séance 19H45 MRP GROUP SRL Assemblée Générale du : 30.06.2023

Copropriété: ACP Rubis Emeraude Saphir

BCE: 0846.363.701



FEUILLE DE PRÉSENCE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30/06/2023 À 18:30

FAIT LE:

IMMEUBLE:

30/06/2023

0064 - ACP RUBIS - EMERAUDE - SAPHIR (0846.363.701) RUE DUYSBURGH 30-32-34

1090 BRUXELLES

ASTRID BUSINESS PARK, KONINGIN ASTRID LAAN, 59 A BTE 16 compta@mrpgroup.be SRL MRP GROUP TÉL. 02/644.27.27 Num. IPI: 101.111 1780 WEMMEL

Copropriétaire	Adresse coproprietaire	Lots		Quotités	Signature	
Philippe De Poortere	Avenue des bouleaux, 7, 1780 Wemmel, Belgique	PARKING	CI6 0001	54 Sh.	2,00 3 280 LY	
VAN LAER	Rue Duysburgh 34-12, 1090 BRUXELLES, Belgique	202	1000	***************************************	19,00	
ABOU LEBDEH SEMAAN	Avenue De L'Exposition 388-22, 1090 BRUXELLES, Belgique	ESO	1000		8,00	
AKKOUH - SPLINGAER	Rue Duysburgh 30-14, 1090 BRUXELLES, Belgique	R32+PARKING	1000	1 -4	21,00	1
AOUTTAH Tarik	Rue du Béguinage, 31, 1300 Wavre, Betgique	R61+PARKING	1000	100	21,00	1
BAILLA - EL HAJAJI	Rue Duysburgh 32-15, 1090 BRUXELLES, Belgique	E51	1000		22.00	
BOLATIAN	Rue Duysburgh 32-13, 1090 BRUXELLES, Belgique	E41+BOX	1000	512	24.00	II.
BONNET Christophe	Hellsborre 36, 1730 Asse, Belgique	E30	0007	- 41	8,00	
CNOP - BCS INVEST	Allée Des Peupliers 27 , 1780 Wemmel, Belgique	R62+PARKING	1000		21,00	
COHEN Michaël	Rue Du Jardinage 52, 1082 BRUXELLES, Belgique	E31+PARKING	0001		24.00	
состімно гово	Rue Duysburgh 30-10, 1090 BRUXELLES, Belgique	R31	1000		19,00	

Copropriétaire	Adresse copropriétaire	Lats	Quotités	S.	Signature
MARIANI - VALCKE	Rue Duysburgh 30-6, 1090 BRUXELLES. Belgique	R22+PARKING	1000	21,00	
	Rue Duysburgh 30-7, 1090 BRUXELLES. Belgique	R42+PARKING	1000	21,00	A A A
MOUNAIM Mohamed	Rue Saint-Norbert 19 RC, 1090 Jette, Belgique	BOX 15, BUR	1000	12,00	\ \(\sigma\)
MURADIAN Guevorg	Rue Duysburgh 30/1d/r, 1090 Jette, Belgique	R21+P14	0001	21,00	
	Rue Duysburgh 30-15, 1090 BRUXELLES, Belgique	R12+PARKING	0001	21,00	John Marie M
MUTES Catalin George-Nicoleta	Rue de duysburgh, 32 bte 20, 1090 Jette, Belgique	E22+PARKING	1000	24,00	Shuy
	Rue Duysburgh 34 /1, 1090 Jette, Belgique	S21 + PARKING	1000	21,00	
	Rue Du Merlo 13, 1180 BRUXELLES, Belgique	S31 + BOX	0001	21,00	museum (u hander
	Avenue de Koekelberg 83, 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique	R71+PARKING	1000	11,00	Tremen 1/84 porly
PREUD'HOMME - FAIGNARD	Rue Duysburgh 32-7, 1090 BRUXELLES, Belgique	E61	1000	22,00	H,
QUADU - HEYDER - BRUCKNER	Goldbirchen 25, 5720 Aspelt, Luxembourg	E60	10001	8,00	\
QUADU Sandro - HEYDER-BRUNCKER Joël	UM GOLDBIRCHEN, 25, 5720 Aspelt, Luxembourg	E10, P11	0001	10,00	
ROUSSEL Pascal	Beigemstraat, 10, 1860 Meise, Belgique	P 28	1000	2,00	
	Rue Duysburgh 30, BRUXELLES. Belgique	R51+PARKING	0001	21,00	
TAECKE (Indivision) C/OTAECKE Pierre	Rue Peret 48, 1090 BRUXELLES. Belgique	E52+PARKING	0001	24,00	
	Avenue Liebrecht 60.38, 1090 BRUXELLES, Belgique	SSC	0001	10,00	Male

Signature	mountier ou month	The last of the la	Acidm of Limina	Haet		Second Second			3	A	AND STATES		5	Stell and		
Quotitès	00'6	14,00	21,00	18,00	2,00	22,00	4,00	2,00	18,06	24,00	24,00	24,00	18,00	21,00	19,00	2,00
	1000	10001	1000	0001	0007	0001	0001	0001	0001	0001	0001	0001	1000	0001	0001	0001
Lots	R72	S6B + BOX	S42 + BOX	S5A + PARKING	P36	E11	P+BOX 29-10	BOX 11	S1A + PARKING	E42+PARKING	E21+PARKING	E12+BOX	571	R41+BOX	S22	BOX 1
Adresse coproprietaire	Route du Lavoir, 12 , 40230 Saint- Geours-de-Maremne, France	Rue Duysburgh 34-6, 1090 BRUXELLES, Belgique	rue de duysburgh, 34 bte 17, 1090 BRUXELLES, Belgique	AV. Evariste de Demeersman 19, 1082 BRUXELLES, Belgique	Rue Duysburgh 38-4, 1090 BRUXELLES, Belgique	Duysburghstraat 32 bB, 1090 Jette, Belgique	Rue Des Rivageois 1, 4000 Liège, Belgique	Maria Christinalaan 9, 3090 Overijse, Belgique	Vossenstraat 19, 3060 Bertem, Belgie	Rue Duysburgh 32.14, 1090 BRUXELLES, Belgique	Rue Duysburgh 32-19, 1090 BRUXELLES, Belgique	Clos't Hoften Berg 8, 1090 BRUXELLES, Belgique	Rue Duysburgh 34-7, 1090 BRUXELLES, Belgique	Avenue Bourgmestre J. Neybergh 21, 1090 BRUXELLES, Belgique	Rue Duysburgh 34-11, 1090 BRUXELLES, Belgique	Rue André Hennebicq 38, 1060 BRUXELLES, Belgique
Copropriétaire	HADRIA YASMINA	HURCEWICZ	IBOSKI Orhan	ЈАСОВ D	JANS - TAEREMOL	JOOSTEN Lynsey Romkje Gerharda	KINART	KIRSCH Sebastian	KOLLQAKU - STROPKE	KROPP - VERHOEVEN	LASKA vjolica Mechael	LEONARD	LIEVENS - STAN	LOHONDO - DACQUAY	LOURBAKOU - KAFIOTIS	MABROUK Mounia

Copropriétaire	Adresse copropriétaire	Lots	Quotités	Signature
DE CRAENE Martine	Avenue De La Paix 30, 1081 BRUXELLES, Belgique	P15	0001	2,00
De PREZ MULLENMEYER	Rue Duysburgh 30-1, 1090 BRUXELLES. Belgique	R01+PARKING	1000	21,00 Heller
DECOTTIGNIES	De Ghelderodelaan 8, 1780 Wemmel, Belgique	S5B	0001	12,00
DEMERSHIAN HAKOBYAN Arut Lilit	Rue Duysburgh 30/5d/r, 1090 Jette, Belgique	BOX 12	1000	2,00
DEMERSHIAN	Rue Duysburgh 30-5, 1090 BRUXELLES. Belgique	BOX 14, R52	1000	21,00
DESTREE - HAELTERS	Rue Duysburgh 25 bTE 2, 1090 Jette, Belgique	P 18+25	0001	4,00
DEVICK	Rue Duysburgh 32-10, 1090 BRUXELLES, Belgique	E71 + PARKINGS	1000	28,00
DEVOS Patricia	Place St Norbert 13-11, 1090 BRUXELLES, Belgique	S1C	1000	00.01
ESSELDEURS	Rue Emile Wauters 106, 1020 BRUXELLES, Belgique	S1B	1000	12,00
EURIMMAUX SCPRL	Rue Duysburgh 30-13, 1090 BRUXELLES, Belgique	R02	1000	11,00
EVCIL	Rue Théophile De Baisieux 247, 1020 BRUXELLES, Belgique	P12	0001	2,00
FLAMION	Rue Duysburgh 32-12, 1090 BRUXELLES, Belgique	E62+PARKING	0001	24,00
FURQUIM	Rue De La Concorde 50-52, 1050 BRUXELLES, Belgique	Sec	1000	10,00
GARCIA PAZOS	Rue Duysburgh 34-9, 1090 BRUXELLES, Belgique	S6A	1000	16,00
GILBOUX	Kruisberg 14, 1120 BRUXELLES, Belgique	S01	1000	11,00
GILLISSEN Michele	Rue Duysburgh 34-3, 1090 BRUXELLES, Belgique	S32	1000	19,00

Copropriétaire	Adresse copropriétaire	Lots	Quotités	irės	Signature
TISTAERT-AUSTENNE	rue des oiseaux, 154, 6230 buzet Pont-à- Celles, Belgique	S41 + PARKING	1000	21.00	State
TOMBEUR (DE VROEDE)	Bamberg 13, 3140 Keerbergen, Belgique	BOX 13	0001	2,00	
VALCKE DAVID	Avenue Des Etangs 205, 1780 Wemmel, Belgique	BOX 16	1000	2,00	Months of water
VAN ACKER	Rue Duysburgh 32-4, 1090 BRUXELLES. Belgique	E40	0001	8,00	O Marie Contraction of the Contr
VAN DE GUCHT Laurence	Rue Duysburgh 32-18, 1090 BRUXELLES, Belgique	E32+BOX	0001	24,00	E.
VAN EEPOEL	Rue Duysburgh 30-9, 1090 BRUXELLES, Belgique	R11+PARKING	1000	21,00	St.
VAN OUYTSEL.	Moortebeekstraat 100², 1700 Dilbeek, Belgique	BOX 8	1000	2,00	
VAN TRICHT	Boulevard De Smet De Naeyer 383-3, 1090 BRUXELLES, Belgique	P4	1000	2,00	U
WEWAUTERS (DELACAUW)	Rue Duysburgh 36-12, 1090 BRUXELLES, Belgique	P 1-30	1000	4,00	
WONG	Rue Duysburgh 32-2, 1090 BRUXELLES, Belgique	E20	10001	8,00	
TOTAL QUOTITÉS		TOP CARTING AND ADMINISTRAÇÃO	0007	1 000,00	

Certifiée sincère et véritable, la feuille de présence est arrêtée à copropriétaires présents ou représentés, totalisant ensemble parts.

Control of the Contro

